

# La coopération interuniversitaire dans le cadre du partenariat euro-méditerranéen : nouvelles perspectives

30 et 31 mai 2007

Plateau 5  
L'éducation

Dans le cadre des rencontres organisées par Téthys

Cécilia KEBAILI, Ministère de l'éducation, de l'enseignement  
supérieur et de la recherche, DREIC

Mathias NEMO, Agence Europe Education Formation France, PNCI  
Tempus France



# MONTEZ UN PROJET TEMPUS

Programme de coopération dans le domaine  
de l'enseignement supérieur entre l'Union  
européenne et les pays tiers partenaires,  
pour favoriser les réformes sociales et  
économiques dans les pays tiers partenaires



# Le programme Tempus

- TEMPUS est un **programme de coopération de l'UE avec les pays tiers** partenaires d'Europe Orientale et d'Asie centrale (*Arménie, Azerbaïdjan, Belarus, Fédération de Russie, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Moldavie, Mongolie, Ouzbékistan, Tadjikistan, Turkménistan et Ukraine*), des Balkans Occidentaux (*Albanie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Kosovo, Monténégro, Serbie*)

...et de la Méditerranée (*Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie, Tunisie, Autorités Palestiniennes*)

- TEMPUS vise à **développer les systèmes d'enseignement supérieur** de ces pays **À L'AIDE de la coopération des établissements des États membres de l'Union Européenne.**
- **La subvention communautaire TEMPUS est principalement utilisée AU BÉNÉFICE des institutions des pays tiers partenaires**

# Pourquoi Tempus ?

- **Des valeurs qui structurent la démarche d'internationalisation:**
  - La formation des personnes et des collectivités ;
  - Le partage du savoir ;
  - La diminution des inégalités, recherche de l'équité et du développement durable qui repose sur :
    - Le respect et promotion des droits de la personne et des différences culturelles ;
    - Des Valeurs démocratiques ;
- **Des objectifs institutionnels:**
  - Favoriser l'intégration d'une dimension internationale de base dans l'ensemble de la communauté universitaire ;
  - Stimuler l'internationalisation de la recherche ;
  - Promouvoir et faciliter la mobilité des étudiants et des enseignants-chercheurs ;
  - Assumer une responsabilité sociale de solidarité internationale ;
  - Améliorer le recrutement d'étudiants étrangers et assurer la qualité de leur séjour ;
  - Collaborer à l'internationalisation de sa région/pays ;

## Le partenariat minimal

### Union Européenne

- **2 Institutions** basées dans **2 pays distincts**
- **1 de ces institutions doit être obligatoirement un établissement d'Enseignement supérieur** ou une association/réseau d'établissements d'enseignement supérieur
- Un établissement d'enseignement supérieur européen sera contractant

### Pays Partenaire (s)

- **1 Université de chaque pays**

# Actions TEMPUS

Les principaux instruments Tempus

⇒ Les Projets Européens Communs (PEC)

⇒ Les Mesures Structurelles

# Les Projets Européens Communs (PEC)

## ⇒ Les PEC de Développement de Cours

portent sur le **contenu** et la **méthodologie** de l'enseignement pour **créer** ou **mettre à jour des cours** et améliorer la compétence des enseignants au sein d'établissements d'enseignement supérieur des Pays partenaires

## ⇒ Les PEC de gestion universitaire :

sont consacrés à la **restructuration de la gestion, de l'organisation et de l'administration des universités** des pays partenaires

## Les Projets Européens Communs (PEC)

- Les PEC de formation « **renforcement institutionnel** » :
  - développement des **structures administratives et institutionnelles hors du secteur académique** des pays partenaires pour renforcer les compétences et connaissances pratiques des personnels, en s'appuyant sur les établissements d'enseignement supérieur
  - sont aussi susceptibles d'aider au renforcement de la société civile, de la démocratie et de l'Etat de droit

## Les Mesures Structurelles

- Répondent à des besoins spécifiques identifiés dans la réforme nationale
- Visent à soutenir des **activités de groupe**
- **Public visé :**
  - **Établissements de l'enseignement supérieur** ; personnel enseignant, personnel des organes décisionnels et personnel administratif
  - **Organisations publiques et privées** impliquées dans l'enseignement supérieur ; bibliothèques des ministères, instituts de recherche, fondations pour la promotion de l'enseignement supérieur, associations d'anciens élèves et associations professionnelles
  - **Entreprises**
  - **Organisations représentant la société civile**

## Les Mesures Structurelles

- visent à
  - permettre l'acquisition, renforcer ou améliorer des **compétences** et **outils** nécessaires à une **réforme** d'ampleur nationale **dans le Supérieur** (assurance qualité, accréditation, reconnaissance des qualifications, système des crédits, etc.)
  - aider à la planification, préparation, lancement et mise en œuvre de cette réforme

# **DE L'IDÉE DE PROJET À SA FORMALISATION**

*Une méthodologie en 2 étapes*

## Méthodologie

**ETAPE 1:** Travail préparatoire: analyse des besoins et définition des contours du projet avec les partenaires

**ETAPE 2:** Rédaction du formulaire de candidature (cf Atelier national d'aide à la candidature et Tempus en octobre 2007)

NB : démarche institutionnelle qui implique la personne qui engage l'établissement !!

**Travail préparatoire:  
Analyse des besoins et définition des contours  
du projet**

- Le Point de départ: deux « personnes de contact » et une idée
- L'idée se justifie-t-elle?
- Quel type de projet?
- Quels groupes cibles?
- Quel partenariat ? : la constitution du consortium

# L'idée se justifie-t-elle?

## **Les priorités du/des pays partenaire(s)**

*l'idée de projet correspond-t-elle:*

- *aux priorités nationales Tempus dans les pays partenaires?*
- *aux objectifs de l'institution du pays partenaire?*

## **La valeur ajoutée pour le(s) pays partenaire(s)**

- *l'idée a-t-elle déjà fait l'objet d'un projet (en cours ou terminé)?*
- *le cas échéant, quelle valeur ajoutée pourra être apportée par un projet portant sur le même thème?*

## Un projet commun à un consortium

**Membres éligibles:** *Universités, Entreprises/ONG/Médias/Chambres de commerce et d'industrie, associations professionnelles, institutions publiques locales, régionales et nationales, des experts individuels*

⇒ **Bâtir le consortium en** définissant les membres universitaires, les membres non universitaires, les experts individuels

⇒ **Définir les membres du consortium dans le(s) pays partenaire(s):**

Se fonder sur:

- **l'analyse des parties prenantes** : quelles organisations peuvent être intéressées et au sein de chacune d'elle, quels groupes?
- **La définition des intérêts et des besoins de chaque groupe cible identifié**

# CALENDRIER TEMPUS PREVISIBLE

**Dates limites prévisibles de dépôt des candidatures chaque année**

Projets Européens Communs

Premier trimestre 2008

Mesures Structurelles

Second trimestre 2008

## External Cooperation Window Erasmus Mundus

- Qu'est-ce que EMECW ?
- Un nouveau programme pour renforcer la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur entre l'Union européenne et des pays partenaires à travers la mobilité individuelle des étudiants et des enseignants

## Les pays partenaires concernés

Les pays Tempus  
sans ceux des Balkans occidentaux  
+ l'Iran, l'Irak et le Yemen

## Caractéristiques principales

- Des consortia de taille conséquente
- Des bourses pour tous niveaux, toutes disciplines dans l'enseignement supérieur

# Complémentarité avec Tempus ?

Un programme dédié à la mobilité

## Informations complémentaires sur Tempus

[http://ec.europa.eu/education/programmes/tempus/index\\_en.html](http://ec.europa.eu/education/programmes/tempus/index_en.html)

- informations générales sur Tempus

[http://ec.europa.eu/education/programmes/tempus/manage\\_en.html](http://ec.europa.eu/education/programmes/tempus/manage_en.html)

- Guide du candidat
- Formulaires de candidature

Attention : Les documents sont en cours d'actualisation  
!!!

## Informations complémentaires sur EMECW

- Appel à proposition et documents afférents disponible sur le site internet de la Commission européenne :

<http://eacea.ec.europa.eu/static/en/mundus/extcoop/call/index.htm>

## COMMENT NOUS JOINDRE à l'agence Europe Education Formation France

Service Enseignement supérieur Pays tiers Tempus / Erasmus Mundus  
Responsable de service : Maritxu SKAWINSKI

- [Point national de contact et d'information Erasmus Mundus :](#)
- Hélène PINAUD, coordinatrice, +33 (0)5 56 00 94 64
  
- [Point national de contact et d'information Tempus :](#)
- Mathias NEMO, coordinateur, +33 (0)5 56 00 94 74
  
- [Courriels](#) : prénom.nom@2e2f.fr
- [Site de l'agence](#) : [www.2e2f.fr](http://www.2e2f.fr)
- [Page Tempus](#) :
- <http://www.europe-education-formation.fr/tempus.php>

Merci de votre attention et  
...A VOUS !